

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/06/2026 - B2026/006773 - 2014 B 01119 - 803 406 511 - 3W Développement

Société 3W DEVELOPPEMENT**Société par Actions Simplifiée****Au capital de 5 000 Euros****RCS N° 803 406 511****Siège social : 1047 AVENUE DE LA RESISTANCE – RESIDENCE LES CYCLADES BAT E
83000 TOULON****PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 06.06.2026**

L'an deux mille vingt-six, le six juin à douze heures, Monsieur Laurent SAYER, agissant en qualité de Président de la société « 3W DEVELOPPEMENT », Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros a statué sur l'ordre du jour suivant :

- *examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2025 ;*
- *affectation du résultat ;*
- *conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;*
- *rémunération de la gérance ;*
- *pouvoirs à donner ;*

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31.12.2025, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence elle donne au Président, quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Avant de vous proposer une distribution du résultat, en notre qualité de Président, nous vous rappelons que la loi de finances pour 2018 a réformé la fiscalité applicable aux revenus de capitaux mobiliers en instaurant un prélèvement forfaitaire unique (PFU).

A compter du 1er janvier 2026 le PFU au taux global de 31,4 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6 % au titre des prélèvements sociaux) s'applique sur les dividendes.

L'abattement de 40 % sur les dividendes et produits assimilés n'est pas applicable. Toutefois, il est possible d'opter globalement pour l'imposition des revenus au taux progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas, l'abattement de 40 % pourra s'appliquer.

Ainsi dans le cas du prélèvement forfaitaire unique, la société versera un dividende amputé de 31.4 % et la somme correspondante sera versée directement au trésor public.

L'assemblée générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée dans le rapport de la présidence.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable s'élevant à la somme de 57 179 euros comme suit :

- **au compte « report à nouveau » la somme de 7 euros ;**
- **en dividendes la somme de 57 172 euros.**

Etant ici précisé qu'au niveau de la distribution de dividendes, la CSG-CRDS et le PFO sont précomptés et versés par la société directement au centre des impôts pour un montant de **10 634 euros** CSG-CRDS et de **7 318 euros** PFO. Les dividendes nets perçus sont de **39 220 euros**.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés décident de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

Années	Bénéfice distribué	CSG-CRDS PRECOMPTE	Dividende NET de CSG-CRDS	Dividende perçu après PFO
31.12.2025	57 172	10 634	46 538	39 220
31.12.2024	39 430	6 782	32 648	27 601
31.12.2023	42 680	7 341	35 339	29 876

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte qu'il n'existe pas de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Monsieur Laurent SAYER a perçu une rémunération de 45 000 euros au titre de ses fonctions de Président pour l'exercice clos au 31.12.2025.

Il est projeté en année 2026 de conserver pour le Gérant la rémunération de 3750 brut par mois.

Monsieur Laurent SAYER, agissant en qualité Président, déclare mettre à disposition pour le fonctionnement de la société un local qui lui appartient dont un montant de 2 264 euros a été versé au titre de loyer pour l'exercice clos le 31.12.2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

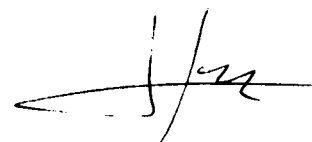
CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.



Société 3W DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 5 000 Euros

RCS N° 803 406 511

**Siège social : 1047 AVENUE DE LA RESISTANCE – RESIDENCE LES CYCLADES BAT E
83000 TOULON**

RAPPORT DE LA GERANCE Sur les opérations de l'exercice clos le 31.12.2025

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2025 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 161 171 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 133 565 Euros, soit un chiffre d'affaires hors taxe réalisé en hausse de 20.7%.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 57 179 Euros, soit 35.5 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 161 194 Euros contre 133 565 Euros pour l'exercice précédent soit une hausse de 20.7 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 104 012 Euros contre 94 111 Euros pour l'exercice précédent soit une hausse de 10.5 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 63 532 Euros et représentent 39.5 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une baisse de 3.2 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 637 Euros et représentent 0.4 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 70 575 Euros soit 43.8 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court terme) :

Exercice précédent	88 117 - 18 600 = 69 517
Exercice en cours	114 015 - 26 112 = 87 903

Soit une hausse de 18 386 Euros.

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 57 179 Euros

- à la réserve légale	:	Euros
- aux autres réserves	:	Euros
- en autres répartitions	:	Euros
- en report à nouveau	:	7 Euros
- en dividendes	:	57 172 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	5 000 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport :		Euros
- Réserve légale	:	500 Euros
- Autres réserves	:	Euros
- Report à nouveau	:	25 306 Euros
Situation nette	:	30 806 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

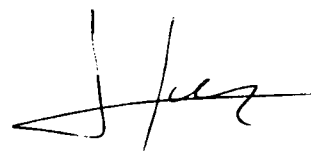
- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

Le solde des dettes à l'égard des fournisseurs est de 1 426 Euros.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE



SAS 3W DEVELOPPEMENT

1047 AVENUE DE LA RESISTANCE
RESIDENCE LES CYCLADES BAT E
83000 TOULON

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté

Égalité

Fraternité

N° 2065-SD

(2026)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012025 et clos le 31122025		Régime simplifié d'imposition ☒ Régime normal ☐	
Déclaration soumise pour le résultat d'activité de l'exercice ☐ Si PME innovante ☐		Si option pour le régime optionnel de taxation autonome art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) ☐	
A. IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
SAS 3W DEVELOPPEMENT			
SIRET 80340651100029			
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
1047 AVENUE DE LA RESISTANCE RESIDENCE LES CYCLADES BATE 83000 TOULON			
B. RÉGIME FISCAL DES GROUPEMENTS			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		SIRET	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
C. RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal 28 072	
		Bénéfice imposable à 15% 42 500	
		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐	
		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐	
		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	
		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐	
		Autres dispositifs ☐	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W du CGI ☐			
F. CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES REVENUS DES GRANDES ENTREPRISES (CIS) (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Base d'imposition		Chiffre d'affaires	
Taux d'imposition			
G. CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES REVENUS DES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CIS) (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Base d'imposition		Taux d'imposition	
D. DÉDUCTION D'IMPÔT (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E. CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F. COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI Si oui, indication du logiciel utilisé	
		ComptabiliteExpert	
Nom et adresse du gérant ou du président de l'entreprise		Nom et adresse du comptable	
FIDUCIE AUDIT ET CONSEILS SEC 111 Chemin des Négadoux			
Espace MIRABEAU 83140 SIX FOURS LES PLAGES			
Tél : 04.94.10.87.30		Tél :	
LIQUIDATION			
Date : 16/04/2026 Lieu : TOULON			
Qualité et nom du signataire : SAYER Laurent Président			
Signature :			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐		prestataire :	

Désignation de l'entreprise **SAS 3W DEVELOPPEMENT**
et date de clôture de l'exercice **31/12/2025**

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SAS 3W DEVELOPPEMENT
31122025

I - DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J - CARRIERS CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACER SOUS LE REGIME D'EXEMPTION D'IMPOT

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

45 000

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

K - MOINS-VALEUR A LONG TERME REPOSEE A L'ART. 159-15

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L - CADRE RECAPITULANT DONS ET VERSEMENTS, PERÇUS, ATTESTATIONS, TOUTS AUTRES DOCUMENTS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise		SAS 3W DEVELOPPEMENT		1047 AVENUE DE LA RESISTANCE		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		RESIDENCE LES CYCLADES BATE		83000 TOULON				
SIRET		8 0 3 4 0 6 5 1 1 0 0 0 2 9		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		
				Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		31122025		
				Exercice N-1 clos le		31122024		
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF								
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	8 386	030	8 360	27	664	
	Immobilisations financières* (1)	040	49	042		49	49	
	Total I (5)	044	8 435	048	8 360	76	713	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	13 983	070		13 983	19 755
			072	703	074		703	1 768
	Charges constatées d'avance *	092	555	094		555	541	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	98 774	086		98 774	66 054	
	Total II	096	114 015	098		114 015	88 117	
	Total général (I + II)	110	122 450	112	8 360	114 090	88 830	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		500	500			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132						
	Report à nouveau	134		25 300	25 284			
	Résultat de l'exercice	136		57 179	39 445			
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
Total I	142		87 979	70 230				
Provisions pour risques et charges	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 426	961			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		24 322	17 508			
	Comptes courants d'associés	173		364	130			
	Autres dettes	175						
Produits constatés d'avance	174							
Total III	176		26 112	18 600				
Total général (I + II + III)	180		114 090	88 830				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	49	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 3W DEVELOPPEMENT		Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue { biens services *	{ dont export et livraisons intracommunautaires }	215	214					
			217	218	161 171	133 558			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230	23	7			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	161 194	133 565				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stocks (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	2 990	2 128			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	22 237	17 344		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 178	244	1 220	1 201			
	Rémunérations du personnel *			250	45 000	45 000			
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252	18 532	20 579			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al 3 du CGI)	255		254	637	1 094			
	Dotations aux dépréciations			256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	3	55			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	90 619	87 402			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	70 575	46 162				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294	3	2			
	Charges exceptionnelles (VI)			300					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	13 393	6 715			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	57 179	39 445			
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	57 179	314			
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	13 393				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Déductions	Entreprises nouvelles * (44 sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44 quinquies)	138
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
ZFANG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septuagies)	993	
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)	181	
Créance due au report en arrière du déficit		346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	
Dont divers *				Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	352	70 572	354			
Déficit col. 2									
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : *					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1	370	70 572	372			
Déficit col. 2									

2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2025

Libellé

Montant

Totalisation

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2026

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 3W DEVELOPPEMENT**Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470	8 386	472		474		476	8 386			
Immobilisations financières		480	49	482		484		486	49			
TOTAL		490	8 435	492		494		496	8 435			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
		Fonds commercial	495		497		498		499			
		Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles	560	7 723	562	637	564		566	8 360			
TOTAL		570	7 723	572	637	574		576	8 360			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

[illegible]

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 3W DEVELOPPEMENT**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681		683				
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée	374	32 822
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 472
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692	
Revenu brut social (si le montant est positif)		693

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2025

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 80340651100029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3W DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 1047 AVENUE DE LA RESISTANCE RESIDENCE LES CYCLADES BAT E

CODE POSTAL 83000 VILLE TOULON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5 000
TOTALISATION	905	1	TOTALISATION	906	5 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille SAYER Prénom(s) LAURENT
Nom d'usage % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 5 000
Naissance : Date 10101979 N° département 83 Commune TOULON Pays FRANCE
Adresse : N° 1047 Voie AVENUE DE LA RESISTANCE
Code postal 83000 Commune TOULON Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

